



Commune de Donneloye
Conseil Général

8^{EME} EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL DU 6 DECEMBRE 2016

La séance est conduite par le Président Monsieur Gilbert Gavillet.

Le Conseil Général de Donneloye, sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la commission des finances et gestion, considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour décide :

d'adopter le préavis municipal no 08/2016 :

Prolongation du droit de superficie distinct et permanent au bénéfice du Football-Club de Donneloye.

le Président

Gilbert Gavillet



la secrétaire

Murielle Jaquier